

55 % des entreprises sondées disent avoir acheté en 2022 leur électricité à un prix identique à celui de 2021

« Une minorité de TPE/PME a souffert d'un choc électrique l'an dernier », titre **L'Opinion**, qui relaie le baromètre Bpifrance, Le Lab, Rexecode, selon lequel 55 % des entreprises sondées disent avoir acheté en 2022 leur électricité à un prix identique à celui de 2021, avant l'envolée des cours. Mais elles ne crient pas victoire pour autant : les trois quarts d'entre elles s'attendent à payer cette année un prix moyen supérieur à celui de l'an dernier. Pour le reste, Bercy a déployé toute une série de mesures visant à protéger les TPE/PME, mais le baromètre Bpifrance confirme ce que les ministères de l'Economie et de la Transition écologique savent déjà que ces dispositifs d'aides restent largement méconnus par les dirigeants concernés. Début février, 30% seulement des bénéficiaires potentiels avaient envoyé l'attestation nécessaire à leur déblocage, précisait-on dans les cabinets ministériels concernés. En revanche, les entreprises continuent à puiser dans le dispositif plus connu du PGE : 66 % des sociétés sondées y ayant souscrit l'ont utilisé en grande partie ou en totalité, précise l'enquête. (L'Opinion, p.1)